

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Band: 105 (2007)
Heft: 10

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveauté

«**Famille & Générations**»

L'Office fédéral des assurances sociales lance une nouvelle publication régulière (quatre à cinq fois par an) contenant diverses informations sur les questions familiales, un retour sur les sessions des chambres fédérales et un aperçu des affaires en cours au Parlement et au Conseil fédéral. Elle traitera aussi des thèmes d'actualité dans la politique de l'enfance, de la jeunesse, de la vieillesse et de la famille.

Pour voir le premier numéro et s'abonner: rendez-vous sur le site www.ofas.admin.ch > Thèmes > Société et générations > Newsletter Famille & Générations.

Administration fédérale

Un congé paternité prolongé à 5 jours

Le Conseil fédéral a décidé de prolonger le congé paternité accordé aux employés de l'administration fédérale lors de la naissance d'un enfant, faisant passer ce congé de deux jours actuellement à 5 jours de congé payé. Cette nouveauté entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Le congé paternité doit être pris au cours des 6 mois suivant la naissance. Si les exigences du service et les conditions personnelles (financières par exemple) le permettent, le congé paternité peut être complété et étendu au moyen des aménagements du temps de travail existant déjà actuellement (par ex. congé non payé, télétravail, travail à temps partiel, congé sabbatique).

Source: Communiqué du Département fédéral des finances du 29 août 2007.

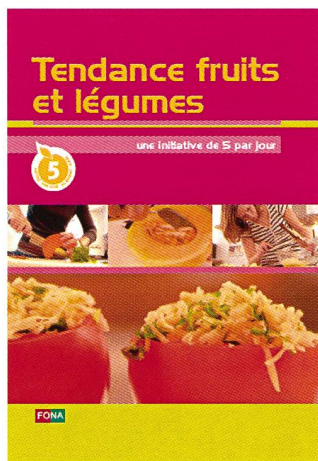
Campagne «5 par jour»

Des recettes par des jeunes, pour des jeunes

Faire la cuisine revient à la mode. Les adolescentes, les adolescents et les jeunes adultes prennent plaisir à concocter des plats et à les déguster ensemble. Qu'on soit en colocation ou dans son premier appartement,

on cherche une cuisine à la fois rapide, saine, délicieuse et variée. «Tendance fruits et légumes» répond précisément à ce besoin. Les légumes et les fruits apportent couleurs, fraîcheur et saveur à notre alimentation. Ils figurent en bonne place dans ce livre de recettes. De plus, riches en vitamines, minéraux et fibres, ils fournissent à l'organisme le pep dont il a besoin pour faire face aux défis quotidiens.

Les recettes proposées ont été élaborées par des élèves de l'Ecole de diététiciennes et diététiciens de Berne. «Nous avons voulu montrer qu'une



cuisine saine n'exclut pas le plaisir.» Résultat: des recettes originales regroupées par saison pour une cuisine simple, saine et savoureuse, faisant la part belle aux légumes et fruits frais. Le cœur de cet ouvrage

recèle une cuisine qui appelle aux sens, plaisante et décontractée. «Les menus ont été pensés de telle sorte qu'ils puissent être confectionnés sans difficulté et à peu de frais par des personnes encore inexpérimentées», expliquent les conceptrices et concepteurs des recettes. Ces derniers ont veillé à ce que les ingrédients soient faciles à trouver sur le marché et à ce que les légumes et les fruits proposés puissent être achetés frais en saison et dans la région, que ce soit sur les marchés hebdomadaires, chez des agriculteurs ou au supermarché.

«Tendance fruits et légumes» est publié par la campagne «5 par jour» de la Ligue suisse contre le cancer, Promotion Santé Suisse et l'Office fédéral de la santé publique. Le but de cette campagne est d'accroître la consommation de légumes et de fruits en Suisse dans les années à venir. «C'est à la fois nécessaire et urgent», affirme Ursula Zybach, directrice de la campagne «5 par jour», car une alimentation riche en fruits et en légumes contribue pour beaucoup à la santé et au bien-être. «Même si la population suisse est très bien informée sur les principes d'une alimentation saine, la consommation de légumes et de fruits est encore beaucoup trop faible dans notre pays.» Cinq portions par jour de légumes et de fruits, tel est l'objectif visé.

Nicole Bulliard, chargée de communication prévention

«Tendance fruits et légumes» (Editions Fona, Lenzburg, 2007, 125 pages. ISBN 978-3-03780-528-2) peut être commandé directement à la page www.5parjour.ch au prix de CHF 20.- (plus les frais d'envoi).

Prénoms en 2006

En Romandie, c'est Léa et Samuel

En 2006, on a pu dénombrer 73 371 naissances vivantes en Suisse dont 35 605 filles et 37 766 garçons.

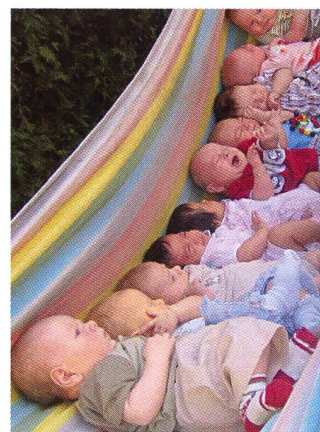
Si l'on considère les prénoms selon la région linguistique, on constate que le prénom féminin Anna est le plus attribué en Suisse alémanique en 2006. Elle passe ainsi devant Léonie qui menait le classement en 2005. Du côté des prénoms masculins, Luca passe devant David et récupère ainsi la première place du palmarès qu'il avait déjà occupée de 1997 à 2004.

En Suisse romande, le prénom féminin Emma, en pôle position en 2004 et 2005,

cède sa place à Léa qui reprend la tête du classement qu'elle avait déjà mené de 1998 à 2003. Chez les garçons, Samuel devient le numéro un du classement avec 120 attributions, suivi de près par Noah et Nathan.

Du côté de la Suisse italienne, les petits Luca et Alessandro ainsi que les petites Sofia détrônent les Mattia et Sara qui étaient à la tête du palmarès en 2005.

Enfin dans la région romanche, du fait du nombre peu élevé des naissances, la répartition des prénoms peut considérablement varier d'une année à l'autre. En 2006, le



prénom masculin Nico et le prénom féminin Anna obtiennent les premières places du classement.

Source: Communiqué OFS du 9 août 2007.

Thèmes 2008

Avez-vous des suggestions?

Voici les thèmes que «Sage-femme.ch» traitera l'an prochain:

Janvier: Travaux de recherche (avant le 25 novembre).

Février: Le conseil durant la grossesse (avant le 20 décembre).

Mars: Terme dépassé (avant le 25 janvier).

Avril: Liens entre pratiques des SF et travail agréé: un modèle pour le futur? (avant le 25 février).

Mai: International: par ex. Sur l'allaitement... Connaissances et interventions ainsi que l'allaitement influencé par le contexte culturel (avant le 25 mars).

Juin: Pratique fondée sur les faits vs Coopération interdisciplinaire, avec exemple de la césarienne (avant le 25 avril).

Juillet/août: Congrès 2008.

Septembre: Le déni de grossesse ou les grossesses «silencieuses» (avant le 25 juillet).

Octobre: Alitement forcé durant la grossesse: thérapies naturelles (avant le 25 août).

Novembre: Les sages-femmes hospitalières, collaboration sages-femmes/médecins (avant le 25 septembre).

Décembre: Soutien des femmes qui accouchent volontairement d'un enfant

handicapé (avant le 25 octobre).

• Etes-vous inspirée par un des thèmes? Faites-nous signe bien avant le dernier délai indiqué entre parenthèses...

• Connaissez-vous un expert, une expérience, un projet précis? Faites-le-nous savoir...

• Avez-vous des idées sur plusieurs thèmes? Alors, rejoignez sans attendre notre conseil rédactionnel!

• N'hésitez pas à contacter Josianne Bodart Senn, rédactrice romande, par téléphone au 022 364 24 66 ou 079 755 45 38, ou par mail: j.bodartsenn@sage-femme.ch

Canada

L'anesthésie épidurale augmente

L'utilisation de l'anesthésie épidurale a augmenté entre 2001-2002 et 2005-2006 dans la plupart des régions. Plus de la moitié des femmes qui ont accouché par voie vaginale en 2005-2006 (54%) ont subi une anesthésie épidurale, comparativement à

45% quatre ans plus tôt. Le taux d'utilisation de l'anesthésie épidurale varie considérablement selon les régions et les provinces: ainsi, le Québec et l'Ontario ont enregistré les taux les plus élevés. D'autres indicateurs (accouchements assistés, césa-

riennes, cas de faible poids à la naissance) sont étudiés dans le nouveau rapport «Donner naissance au Canada».

Pour en savoir davantage: «Donner naissance au Canada: Tendances régionales de 2001-2002 à 2005-2006» - un dossier de 52 pages sorti de presse en juillet 2007 et téléchargeable sur le site www.icis.ca

Surdité néonatale permanente

Quand vaut-il mieux informer les parents?

Informer les parents d'un dysfonctionnement sensoriel potentiel dès les premiers jours de vie de l'enfant peut être à l'origine d'une désorganisation des premières relations parents-enfant, et certains professionnels émettent un avis réservé quant aux bénéfices réels d'un dépistage pratiqué pendant la période néonatale qui s'avère sensible à bien des égards. A l'aide d'entretiens semi-directifs auprès de 119 dyades mère-enfant, des chercheurs d'Amiens (France) ont évalué le retentissement d'un programme de dépistage de la surdité, sur l'anxiété parentale et la qualité des interactions parents-enfant, selon le moment où le test est réalisé

(quatre jours vs deux mois). Ils montrent que la qualité des interactions précoces mère-enfant est affectée par le moment de réalisation du test autant que par le résultat obtenu.

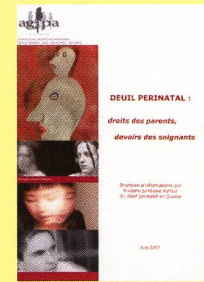
«En période néonatale, l'ensemble des dimensions physique, visuelle, psychique et sociale est affecté par un résultat positif au test de dépistage, et ce d'autant plus que ce résultat s'avère positif bilatéral. Dans le domaine visuel, les mères dont l'enfant présente un résultat positif au test de dépistage regardent moins fréquemment leur enfant et lorsqu'elles le font leur regard est moins paisible. Dans le domaine physique, le maintien de l'enfant est moins

équilibré et les mères présentent moins de contacts tactiles. Dans le domaine social, la mère parle moins de son bébé et l'enfant semble moins bien intégré à la famille. Enfin, dans le domaine psychique, la mère présente des difficultés à interpréter les signaux de son enfant et son interprétation n'est pas toujours en adéquation avec la réalité. De plus, les mères d'enfants dépistés positifs semblent manquer d'assurance vis-à-vis d'elle-même.»

Pour en savoir davantage: Barbara Le Drianta et al. «Dépistage de la surdité néonatale permanente: quelles conséquences sur la mise en place des interactions précoces mère-bébé?» In: *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence* (54) 2006, 315-320.

Brochure juridique

Deuil périnatal



Pour répondre à de nombreuses questions des professionnels et des parents concernés, l'association «AGAPA Suisse-Romande» a réalisé une brochure relative au cadre légal suisse intitulée «Deuil périnatal: droits des parents, devoirs des soignants». A défaut de certitudes, ce document de 20 pages présente des points de repère qui permettent de mieux comprendre ce thème complexe. Prix: Fr. 20.- ou Fr. 10.- pour les membres AGAPA.

Commande via Internet (www.agapa-suisse-romande.ch) ou par téléphone (026 424 02 22).

Yverdon-les-Bains

Nouveau jardin du souvenir

Ce lieu de recueillement s'adresse aux parents dont l'enfant est décédé des suites d'une fausse couche tardive, une mort in utero ou lors d'un avortement thérapeutique. «Dans ces cas-là, les corps sont en général incinérés et il arrive souvent que les parents, sous le choc, ne désirent pas récupérer les cendres. Ce qu'ils regrettent après coup», explique Esther Wintsch, accompagnant des situations de deuil et initiatrice du projet. Les cendres seront désormais ensevelies dans ce jardin du souvenir, et tout un chacun pourra venir s'y recueillir. Très rares en Romandie, pareilles structures existent notamment à Lausanne, et des projets sont en cours de discussion à Genève et La Chaux-de-Fonds.

Source: 24 Heures, 28 août 2007.